AWADA Angui 87

RÉPUBLIQUE DU TCHAD

AMBASSADE DE LA RÉPUBLIQUE DU TCHAD
AUPRÈS
DE LA CONFÉDÉRATION HELVÉTIQUE

MISSION PERMANENTE DE LA RÉPUBLIQUE DU TCHAD
AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES À GENÈVE
ET DES AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
EN SUISSE

UNITÉ - TRAVAIL - PROGRÈS

DECLARATION DU TCHAD A L'OCCASION DE L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DE LA COTE- D'IVOIRE, LE 29 AVRIL 2014

Monsieur le Président,

La délégation tchadienne adresse un salut fraternel et chaleureux à celle de la Côte-d'Ivoire, conduite par M. le Garde des Sceaux, ministre de la Justice, des droits de l'homme et des libertés publiques et la remercie de la présentation du rapport national au titre du 2nd cycle de l'Examen Périodique Universel.

La délégation tchadienne note avec satisfaction qu'après son examen du premier cycle, le 3 décembre 2009, la Côte-d'Ivoire a poursuivi ses efforts en vue de l'amélioration de la situation des droits de l'homme.

La délégation tchadienne note également avec satisfaction que le processus d'élaboration du rapport de la Côte- d'Ivoire était mené d'une manière concertée par le Comité de suivi de la mise en œuvre des recommandations, les points focaux « droits de l'homme » des structures étatiques, les représentants de la société civile et de la Commission Nationale des Droits de l'Homme.

La délégation tchadienne note que la Côte- d'Ivoire est partie aux principaux instruments en matière des Droits de l'Homme, ce qui montre son attachement aux droits de l'homme. La délégation tchadienne recommande cependant à la Côte- d'Ivoire de coopérer avec les titulaires de mandat au titre des procédures spéciales et les organes conventionnels et d'envisager d'adhérer à la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

40, Avenue d'Aire 1203, GENEVE (SUISSE) - Tél. +41 22 340 59 20 - Fax : +41 22 774 25 27 - E-mail : mission.tchad@bluewin.ch